

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XX

Québec, 12 octobre 1907

No 9

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 129. — Les Quarante-Heures de la semaine, 129. — L'Encyclique sur les erreurs des modernistes, 130. — Chronique diocésaine, 134. — Les reliques de saint Vincent de Paul, 136. — Vertus des « Agnus », 138. — L'indulgence des Croisiers, 139. — Plutôt des granges, 141. — Bibliographie, 143.

Calendrier

— o —

| | | | |
|----|---------|-----|--|
| 13 | DIM. | b | XXI apr. Pent. et 3 oct. Maternité de la B. V. M. , <i>dbl. maj. Kyr.</i> de la Ste Vierge. II Vêp., mém. du suiv., du dim. et de S. Edouard (II Vêp.) |
| 14 | Lundi | r | S. Calixte I, pape et martyr. |
| 15 | Mardi | b | Ste Thérèse, vierge. |
| 16 | Merc. | fvr | De la férie. |
| 17 | Jeudi | fb | Ste Hedwige, duchesse de Pologne, veuve. |
| 18 | Vend. | r | S. Luc , évangéliste, <i>2 cl.</i> |
| 19 | Samedi. | b | S. Pierre d'Alcantara, confesseur. |

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

13 octobre, Saint-Adrien. — 14, Saint-Alban. — 15, Lotbinière. — 16, Sainte-Anastasia. — 17, Saint-Pierre de Broughton. — 18, Saint-Bernard. — 19, Couvent de Saint-Laurent, I O

L'Encyclique sur les erreurs des modernistes

— o —

La longueur de cette Encyclique nous empêche, au moins pour le moment, d'en reproduire le texte, qui remplirait en entier quatre livraisons de la *Semaine religieuse*. Voici le résumé qu'en a fait un journal parisien. Nous le ferons suivre de quelques extraits très importants du document pontifical :

La nouvelle Encyclique est divisée en trois parties bien nettement établies : la première coordonne en un système les erreurs modernistes ; la deuxième partie en expose les causes, et la troisième partie en prescrit les remèdes.

1. Le moderniste, dit l'Encyclique, mélange en lui plusieurs personnages : le philosophe, le croyant, le théologien, l'historien, le critique, l'apologiste, le réformateur. Pour connaître son système, il faut démêler ces personnages.

Le moderniste-philosophe infère de sa doctrine « que Dieu n'est point objet de science, et que Dieu n'est point un personnage historique ». Qu'advient-il, après cela, dit le Pape, de la *théologie naturelle*, des motifs de *crédibilité*, de la *révélation extérieure* ? Les modernistes les suppriment purement et simplement, et les renvoient à l'*intellectualisme*, système, disent-ils, qui fait sourire de pitié, et dès longtemps périmé... Pour eux, la science doit être athée, pareillement l'histoire. Dieu et le divin en sont bannis. Cette doctrine de philosophie religieuse est l'*agnosticisme*.

Les modernistes prétendent que l'explication de la religion doit être cherchée dans la vie même de l'homme. C'est l'*immanence religieuse*. Son premier stimulant est un besoin ; sa première manifestation, un sentiment. Il en résulte que la foi n'est qu'un sentiment éveillé par un besoin de divin.

Sur ce sentiment, la pensée, d'après les modernistes, élabore des formules secondaires, symboles de la réalité divine atteinte par la foi, instruments moyennant lesquels le croyant alimente sa foi. Ce sont ces formules qui deviennent des dogmes. Leur vérité ne consisterait d'ailleurs qu'en leur efficacité vitale pour exciter le sentiment religieux.

Le moderniste admet cependant la *réalité* divine comme objet de la foi, « mais cette réalité n'existe pas ailleurs que

dans l'âme du croyant, c'est-à-dire comme objet de son sentiment et de ses affirmations ».

Un autre point où les modernistes se mettent en opposition flagrante avec la foi catholique, c'est que le principe de l'expérience religieuse, ils le transfèrent à la tradition ; et la tradition, telle que l'entend l'Eglise, s'en trouve ruinée totalement ». Ils laissent entendre que toutes les religions existantes sont vraies. La foi est par eux expulsée de la science, mais assujettie à la science.

L'Encyclique analyse ensuite successivement les théories du moderniste-théologien et condamne ses théories sur l'immanence et le symbolisme, sur la divinité des Livres Saints et de l'Eglise, sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, et enfin sur le point capital du système, sur l'évolution.

Le Pape montre plus loin comment le modernisme déforme l'histoire religieuse et comment il décompose arbitrairement les faits qu'il étudie en éliminant par le système de ses observations tout ce qui revêt le caractère d'une intervention divine. Et « de même que l'histoire reçoit de la philosophie moderniste ses conclusions, toutes faites, ainsi de l'histoire, la critique ».

Après avoir de même relevé les erreurs de l'apologétique moderniste et la manie réformatrice des sectateurs de la nouvelle école, Pie X conclut en déclarant que ce système est le rendez-vous de toutes les hérésies : « Voilà qui suffit pour montrer que le modernisme conduit à l'anéantissement de toute religion. Le premier pas fut fait par le protestantisme ; le second est fait par le modernisme ; le prochain précipitera dans l'athéisme. »

2. *Causes du système condamné.* — La seconde partie de l'Encyclique — la plus courte — établit les causes du système condamné. Ce sont deux causes morales d'abord : la curiosité et l'orgueil, auxquelles s'ajoute une cause purement intellectuelle : l'ignorance de la philosophie scolastique, sans laquelle il est impossible à qui que ce soit de démêler les erreurs et les sophismes modernes. Il faut y ajouter l'ardeur que mettent les modernistes à propager leurs erreurs. « Dominés par de certains *a priori*, ils détruisent, autant qu'ils le peuvent, les pieuses traditions populaires. Ils sont enfin possédés du vain désir de faire parler d'eux. »

3. *Remèdes.* — Dans la troisième partie, le Pape indique et prescrit les remèdes. Nous publierons au long, la semaine prochaine, cette fin de l'Encyclique.

Voici le passage textuel de l'Encyclique portant condamnation du modernisme :

LE MODERNISME RENDEZ-VOUS DE TOUTES LES HÉRÉSIES

Quelqu'un pensera peut-être, Vénérables Frères, que cette exposition des doctrines des modernistes Nous a retenu trop longtemps. Elle était pourtant nécessaire, soit pour parer à leur reproche coutumier que Nous ignorons leurs vraies idées ; soit pour montrer que leur système ne consiste pas en théories éparses et sans lien, mais bien en un corps parfaitement organisé, dont les parties sont si bien solidaires entre elles qu'on n'en peut admettre une sans les admettre toutes. C'est pour cela aussi que Nous avons dû donner à cette exposition un tour quelque peu didactique, sans avoir peur de certains vocables barbares, en usage chez eux. Maintenant, embrassant d'un seul regard tout le système, qui pourra s'étonner que Nous le définissions le rendez-vous de toutes les hérésies ? Si quelqu'un s'était donné la tâche de recueillir toutes les erreurs qui furent jamais contre la foi, et d'en concentrer la substance et comme le suc en une seule, véritablement il n'eût pas mieux réussi. Ce n'est pas encore assez dire : ils ne ruinent pas seulement la religion catholique, mais, comme Nous l'avons déjà insinué, toute religion. Les rationalistes les applaudissent, et ils ont pour cela leurs bonnes raisons : les plus sincères, les plus francs saluent en eux leurs plus puissants auxiliaires. — Revenons, en effet, un moment, Vénérables Frères, à cette doctrine pernicieuse de l'*agnosticisme*. Toute issue fermée vers Dieu du côté de l'intelligence, ils se font forts d'en ouvrir une autre du côté du sentiment et de l'action. Tentative vaine. Car qu'est-ce, après tout, que le sentiment, sinon une réaction de l'âme à l'action de l'intelligence ou des sens. Otez l'intelligence : l'homme déjà si enclin à suivre les sens en deviendra l'esclave. Vaine tentative à un autre point de vue. Toutes ces fantaisies sur le sentiment religieux n'aboliront pas le sens commun. Or, ce que dit le sens commun, c'est que l'émotion et tout ce qui captive l'âme, loin de favoriser la découverte de la vérité, l'entravent. Nous par-

lons bien entendu de la vérité en soi : quant à cette autre vérité purement *subjective*, issue du sentiment et de l'action, si elle peut être bonne aux jongleries de mots, elle ne sert de rien à l'homme, à qui il importe surtout de savoir si, hors de lui, il existe un Dieu, entre les mains de qui il tombera un jour. — Pour donner quelque assiette au sentiment, les modernistes recourent à l'*expérience*. Mais l'expérience, qu'y ajoute-t-elle ? Absolument rien sinon une certaine intensité, qui entraîne une conviction proportionnée de la réalité de l'objet. Or, ces deux choses ne font pas que le sentiment ne soit sentiment, ils ne lui ôtent pas son caractère qui est de décevoir, si l'intelligence ne le guide : au contraire, ce caractère, ils le confirment et l'aggravent, car plus le sentiment est intense et plus il est sentiment. — En matière de sentiment religieux et d'expérience religieuse, vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, quelle prudence est nécessaire, quelle science aussi, qui dirige la prudence. Vous le savez de votre usage des âmes, de celles surtout où le sentiment domine ; vous le savez aussi de la lecture des ouvrages ascétiques, ouvrages que les modernistes prennent fort peu, mais qui témoignent d'une science autrement solide que la leur, d'une sagacité d'observation autrement fine et subtile. En vérité, n'est-ce pas une folie, ou tout au moins une souveraine imprudence de se fier, sans nul contrôle, à des expériences comme celles que prônent les modernistes ? Et qu'il Nous soit permis en passant de poser une question : si ces expériences ont tant de valeur à leurs yeux, pourquoi ne la reconnaissent-ils pas à celle que des milliers et des milliers de catholiques déclarent avoir sur leur compte à eux et qui les convainc qu'ils font fausse route ? Est-ce que, par hasard, ces dernières expériences seraient les seules fausses et trompeuses ? La très grande majorité des hommes tient fermement et tiendra toujours que le sentiment et l'expérience seuls, sans être éclairés et guidés de la raison, ne conduisent pas à Dieu. Que reste-t-il donc sinon l'anéantissement de toute religion et l'athéisme ? — Ce n'est certes pas la doctrine du symbolisme qui pourra le conjurer. Car, si tous les éléments, dans la religion, ne sont que de purs symboles de Dieu, pourquoi le nom même de Dieu, le nom de personnalité divine ne seraient-ils pas aussi de purs symboles ? Cela admis, voilà la personnalité de Dieu mise en question, et

la voie ouverte au panthéisme. — Au panthéisme, mais cette autre doctrine de *l'immanence divine* y conduit tout droit. Car, Nous demandons, si elle laisse Dieu distinct de l'homme, ou non : si distinct, en quoi diffère-t-elle de la doctrine catholique, et de quel droit rejeter la révélation extérieure ? Si non distinct, nous voilà en plein panthéisme. Or, la doctrine de l'immanence, au sens moderniste, tient et professe que tout phénomène de conscience est issu de l'homme, en tant qu'homme. La conclusion rigoureuse, c'est l'identité de l'homme et de Dieu, c'est-à-dire le panthéisme. — La même conclusion découle de la distinction qu'ils posent entre la science et la foi. L'objet de la science, c'est la réalité du connaissable ; l'objet de la foi, au contraire, la réalité de l'inconnaissable. Or ce qui fait l'inconnaissable, c'est sa disproportion avec l'intelligence : disproportion que rien au monde, même dans la doctrine des modernistes, ne peut faire disparaître. Par conséquent, l'inconnaissable reste et restera éternellement inconnaissable, autant au croyant qu'à l'homme de la science. La religion d'une réalité inconnaissable, voilà donc la seule possible. Et pourquoi cette réalité ne serait-elle pas l'âme universelle du monde, dont parle tel rationaliste, c'est ce que Nous ne voyons pas. — Voilà qui suffit et surabondamment pour montrer par combien de routes le modernisme conduit à l'anéantissement de toute religion. Le premier pas fut fait par le protestantisme ; le second est fait par le modernisme ; le prochain précipitera dans l'athéisme.

Chronique diocésaine

— o —

— Malgré l'incomplet rétablissement de sa santé, S. G. Mgr l'Archevêque n'a pas voulu tromper l'attente des paroisses où il devait présider des cérémonies religieuses. C'est ainsi que, samedi soir, Sa Grandeur se mettait en route pour Saint-François-Xavier de Fraserville, où son arrivée donna lieu à une très belle fête de nuit.

Dimanche matin, Monseigneur administra le sacrement de Confirmation dans l'église paroissiale, et y fit, à deux heures de relevée, la bénédiction d'un carillon de cinq cloches. Au cours de cette cérémonie, M. l'abbé Cloutier, l'éloquent curé

de Jacques-Cartier, prononça le sermon de circonstance.

En revenant à Québec, lundi, Sa Grandeur s'arrêta au Cap Saint-Ignace et à Saint-Thomas de Montmagny, pour y donner la Confirmation.

— La semaine dernière, nous avons simplement signalé la bénédiction de la salle dite des Enfants pauvres, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Cette cérémonie s'est faite avec solennité et en présence des plus distingués représentants de la société québécoise. C'est Mgr Mathieu qui officia en cette circonstance, et prononça une allocution où il sut mettre en relief les bienfaits, même temporels, que nous devons à l'Eglise.

On sait très bien, dans le public, que l'organisation, si moderne, si complète, si parfaite, de ce nouveau département de l'Hôtel-Dieu a coûté la somme de \$ 25 000, et que cette somme a été généreusement donnée par l'honorable Monsieur Sharples et Madame Sharples. Aussi, Mgr l'Archevêque, s'étant trouvé empêché d'assister à cette fête de la charité, avait adressé aux généreux donateurs une lettre bien touchante, que nous allons reproduire :

Archevêché de Québec, 30 sept. 1907.

A l'honorable J. Sharples, C. L., Québec.

Mon cher M. Sharples,

Je regrette beaucoup qu'une indisposition oblige mon médecin à me défendre d'assister à l'inauguration de la salle pour les enfants à l'Hôtel-Dieu, cet après-midi. Il m'aurait été si agréable de vous dire de vive voix mon admiration pour votre bonté, et mon appréciation sincère pour votre généreux don en faveur des membres souffrants du Christ. D'autre part, vous êtes si anxieux de cacher à votre main gauche ce que votre main droite donne, vous vous ingéniez tant à soustraire vos bontés aux regards des hommes, que vous préférez sans doute cette manière de vous exprimer ma gratitude pour votre don princier à la plus vénérable institution de charité de mon diocèse.

Les petits de mon troupeau, jusqu'ici privés d'un département spécial où leurs maladies corporelles pouvaient être spécialement traitées et guéries, auront désormais, grâce à votre munificence, et pour quoi n'ajouterais-je pas : à l'inspiration maternelle de votre excellente compagne, un département parfaitement pourvu de tous les appareils médicaux des plus modernes.

Puisse le Divin Maître, qui nous assure que tout ce qui est fait

pour le dernier de ses enfants, il le considère comme fait à lui-même, vous récompenser au centuple, vous et votre digne compagne, pour votre charité vraiment chrétienne.

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher M. Sharples,

Votre dévoué dans le Christ,

(Signé)

L.-N., Archevêque de Québec.

— Jeudi de la semaine dernière, le R. P. Provincial des religieux de Sainte-Croix a reçu les vœux de trois novices, dans la chapelle de la maison d'études que l'institut possède à Québec.

— ♦♦♦ —

Les reliques de saint Vincent de Paul

— o —

La *Gazette de Liège* a signalé la présence en Belgique, à Ans, du grand serviteur de Dieu, saint Vincent de Paul. Il repose sous le grand autel de la Maison provinciale des Filles de la Charité. Près du corps, sont les reliques de deux de ses fils spirituels, les ossements des bienheureux Perboyre et Clet qui, le second en 1820, le premier en 1840, donnèrent leur vie pour la foi qu'ils étaient allés porter généreusement à la nation chinoise. Ces précieuses reliques furent, un soir, déposées dans une double caisse, dont l'une affectait à dessein des dimensions exagérées. Et le précieux colis fut conduit à la gare du Nord, où il fut embarqué et enregistré comme « bagage » d'un Père Lazariste en partance pour Ans, près de Liège.

On avait, à l'avance, obtenu du gouvernement belge que le susdit « colis » serait exempt de la visite de la douane, les sceaux épiscopaux apposés sur les fermetures de la première enveloppe ayant à demeurer intacts.

Comment le corps du saint, ainsi transporté en Belgique, fut reçu à destination, la *Gazette de Liège* nous l'apprend avec tous les détails désirables :

« M. le chanoine Lucas, secrétaire de l'Evêché, fut délégué par Mgr l'évêque de Liège pour procéder à la reconnaissance des reliques. En présence de ces témoins, MM. les curés d'Ans Saint-Martin et Ans Sainte-Marie, les révérends Nyssen et Schoonbroodt, M. le visiteur des Prêtres de la Mission des La-

zaristes de la province belge, et M. le supérieur de la maison de Liège, M. le chanoine Lucas constata l'intégrité des sceaux placés au départ des reliques par l'archevêque de Paris, et il plaça à côté les sceaux de l'Evêché de Liège. On dressa un procès-verbal très détaillé de cette reconnaissance, dont une copie fut laissée auprès des reliques, une autre déposée à l'Evêché de Liège et une troisième envoyée au Supérieur général des Prêtres de la Mission, XVIe successeur de saint Vincent de Paul.

« Le corps de saint Vincent est renfermé dans une simple caisse en bois doublée de zinc. La châsse qui le contenait à la Maison-Mère de Paris n'a point été transportée en Belgique.

« Cette châsse à laquelle on a donné une valeur fantastique ne date que de 1830 et fut donnée, en cette année, au nom de son diocèse, par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, lors de la translation solennelle, dans la chapelle des Lazaristes, du corps du Saint qu'on avait tenu caché pendant la Révolution et les années qui suivirent.

« Pendant la guerre franco-prussienne, cette châsse fut abritée sous le toit d'un consul, qui, quoique protestant, reçut volontiers le précieux dépôt. »

Les choses se passaient ainsi au temps des invasions barbares. Lorsque dans les églises et les monastères des Gaules la nouvelle arrivait que les Huns ou les Goths étaient proches, le clergé, les moines s'empresaient de mettre à l'abri leurs trésors les plus précieux : les ossements sacrés des martyrs, des vierges, des pontifes étaient retirés des tombeaux et des reliquaires et envoyés au loin pour échapper aux déprédations des barbares.

A quatorze ou quinze siècles de distance, les mêmes faits se reproduisent. Dans toutes nos églises, dans toutes nos communautés, on s'est préoccupé avant tout de sauver les reliques et les vases sacrés. C'était une terreur générale. Les objets les plus vénérés ont dû être soustraits à la rapacité des loix : les insignes reliques de la Passion, la couronne d'épines du Sauveur, gloire de l'Eglise de Paris, ont été cachées ; le corps de saint Vincent de Paul est en fuite.

Le temps des barbares est donc revenu ? Oui, sans que l'on paraisse s'en douter.

(*Sem. rel. de Cambrai.*)

Vertus des « Agnus »

— o —

On nomme *Agnus Dei* de petits médaillons de cire blanche, faits par les moines Cisterciens de Sainte-Croix de Jérusalem avec la cire du cierge pascal de la chapelle Sixtine et des autres églises de Rome. Ces médaillons, de forme ovale, offrent, d'un côté, l'effigie de l'Agneau pascal, avec la légende *Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi*, les armes et le nom du Pape qui les a bénits et consacrés avec le saint chrême, et de l'autre côté la représentation de la Sainte Vierge ou d'un saint. La bénédiction des *Agnus* a lieu la première année du pontificat, puis successivement tous les sept ans, ou encore quand le Pape le juge à propos pour les besoins des fidèles.

L'Eglise compte les *Agnus* parmi les sacramentaux. Il importe donc de les tenir avec respect et vénération. On peut les toucher, les porter sur soi, surtout en voyage, ou les avoir exposés dans sa maison qu'ils protègent, ainsi que les personnes qui l'habitent. La moindre parcelle a la même vertu qu'un *Agnus* entier.

L'Eglise a attribué aux *Agnus* une double vertu qui correspond à nos besoins spirituels et corporels.

Voici, d'après les papes Urbain V, Paul II, Jules III, Sixte V et Benoît XIV, les propriétés reconnues aux *Agnus* pour ceux qui en font usage dévotement et y ont confiance.

Les *Agnus* confèrent ou augmentent la grâce en nous, favorisent la piété, dissipent la tiédeur, mettent à l'abri du vice et disposent à la vertu.

Ils effacent les péchés véniels et purifient de la tache laissée par le péché, après qu'il a été remis par le sacrement de pénitence.

Ils mettent en fuite les démons, délivrent de leurs tentations et préservent de la ruine éternelle.

Ils gardent de la mort subite et imprévue.

Ils empêchent la frayeur qu'inspirent les fantômes, et calment les terreurs qu'occasionnent les mauvais esprits.

Ils munissent de la protection divine contre l'adversité, font éviter le péril et le malheur, donnent la prospérité.

Ils protègent dans les combats et procurent la victoire.

Ils délivrent du poison et des embûches que tend l'homme ennemi.

Ils sont d'excellents préservatifs contre les maladies, et aussi un remède efficace.

Ils combattent l'épilepsie.

Ils empêchent les ravages de la peste, de l'épidémie et de la corruption de l'air.

Ils apaisent les vents, dissipent les ouragans, calment les tourbillons et éloignent les tempêtes.

Ils sauvent du naufrage.

Ils écartent l'orage et font échapper aux dangers de la foudre.

Ils chassent les nuées qui portent la grêle.

Ils éteignent l'incendie et en arrêtent les ravages.

Ils sont efficaces contre les pluies torrentielles, les débordements des fleuves et les inondations.

Mgr X. BARBIER DE MONTAULT.

L'indulgence des Croisiers

Les Croisiers, ou Chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'Ordre de la Sainte-Croix, constituent un Ordre très ancien établi en Syrie longtemps avant les croisades.

La branche italienne ayant été supprimée en 1656 par le pape Alexandre VII, il n'en existe plus que trois, celle des Pays-Bas, celle de Bohême et celle de Portugal.

Les Croisiers de Bohême desservent spécialement les hôpitaux de Bohême, de Pologne et de Lithuanie; ils ont été au XVI^e siècle le vrai rempart de la foi catholique contre le protestantisme. Ils vénèrent la bienheureuse Agnès de Bohême, qui fut leur bienfaitrice et leur confia l'hôpital de Prague en 1234.

Les Croisiers des Pays-Bas doivent leur origine au vénérable Théodore de Celles, d'abord officier de la cour de Liège qui les connut en Palestine lors de la croisade en 1188, puis, ordonné prêtre à son retour, établit un couvent de leur ordre à Clair-Lieu, près de Huy.

Les papes Honorius III, en 1216, et Innocent IV, en 1248, approuvèrent et confirmèrent cette pieuse fondation.

Sainte Odile, une des compagnes martyres de sainte Ursule se déclara leur protectrice dans une vision et fit apporter ses restes de Cologne à Clair-Lieu.

L'Ordre se répandit rapidement en France et sur les bords, du Rhin, où on appelait les Chanoines *Pères Hospitaliers* parce qu'ils unissaient le soin des pauvres et des malades aux travaux apostoliques du saint ministère.

La maison-mère de Clair-Lieu, où résidait le général, fut supprimée à la Révolution, en 1796; l'Ordre relevé depuis possède aujourd'hui quatre maisons dont deux en Hollande, Sainte-Agathe près de Cuyk et Uden, et deux en Belgique, Diest et Maeseyck.

Parmi les privilèges des Croisiers, celui qui intéresse le plus la masse des fidèles leur fut accordé par le Bref *Regularem vitam* du pape Léon X, le 20 août 1516. Il leur donne la faculté d'appliquer aux chapelets une indulgence de 500 jours par grain, qu'on s'arrête à ce seul grain ou qu'on en dise plusieurs, à volonté. Il n'est donc pas nécessaire de réciter un chapelet ou une dizaine en vue de cette indulgence, qui se gagne une fois par chaque prière, *Pater* ou *Ave Maria*, récitée sur l'un ou l'autre des grains. Cette précieuse faculté fut pendant trois siècles réservée au seul général des Croisiers; depuis les rescrits de la Sacrée Congrégation de la Propagande, sous Grégoire XVI, le 13 juillet 1845, et sous Pie IX, le 9 janvier 1848, elle peut être déléguée par lui à d'autres prêtres du même Ordre.

De nos jours, où tout est mis en doute, on s'est demandé si cette indulgence était bien authentique; un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences l'a déclarée telle le 15 mars 1884.

Notons pratiquement que :

1. La méditation des mystères du Rosaire n'est pas requise pour gagner cette indulgence ;

2. Cette indulgence est applicable aux âmes du purgatoire.

(D'après J.-L. L.)

Plutôt des granges ! (1)

I

Ils ont joué ta honte et gagné la partie,
 Pauvre France ; ils t'ont pris tes droits et ta fierté ;
 On te prend ton honneur, pauvre France abêtie ;
 Et voilà qu'on t'étrangle, en criant : « Liberté ! »

Enfin, pour mettre un comble à leurs complots étranges,
 Tes maîtres vont chasser ton maître Jésus-Christ ;
 Et tu devras offrir des greniers ou des granges,
 Pour suprême refuge, à notre Dieu proscrire.

La haine le bannit de chez nous ; on ex le
 La prière, l'Autel, le Calice et la Croix ;
 Des granges, des greniers, voilà, France, l'asile
 Qu'il te faudra donner au Seigneur Roi des rois.

Nos aïeux ont semé ton sol de basiliques,
 Ces marchepieds du Dieu dont la foi nous unit ;
 Pour dresser dans ton Ciel nos temples catholiques,
 Ils ont prodigué l'or, le temps et le granit.

Créateurs du froment, ou soldats d'épopée,
 Ces Français dont le nom triomphait en tout lieu,
 Laisaient, un jour, dormir la charrue et l'épée
 Et se faisaient gratis les Logeurs du Bon Dieu.

Tout le peuple était là ; tous, noblesse et roture,
 A ce travail béni s'attelaient en chantant ;
 Ils y plantaient la Croix ; c'était leur signature ;
 Et la Croix leur parlait du Ciel qui nous attend.

On voyait dans l'azur monter les piliers sveltes,
 Les arceaux se croiser, là-haut, comme des mains ;
 Et des champs du soleil, jusqu'aux dunes des Celtes,
 Les chefs-d'œuvre fleurir aux bords des grands chemins.

(1) Le poème que nous offrons à nos lecteurs est du Père V. Delaporte, jésuite. Littérateur et poète vraiment distingué, ses drames en vers et ses strophes aussi nobles et fortifiantes qu'harmonieuses et délicates charment et émeuvent depuis plus de vingt ans la jeunesse de nos collèges et de nos couvents, après avoir fait les délices de nos cousins de la vieille France. Ses critiques littéraires, parues dans les *Etudes*, dénotent une science profonde des lettres, et en particulier de la poésie. — Nos lecteurs saisiront ce qu'il y a de navrant sous le titre pittoresque inscrit en tête de ce poème (qui nous est communiqué par son auteur lui-même), et feront des vœux sincères pour que le bon Dieu soit bientôt roi et maître dans les belles églises de notre ancienne mère patrie.

On les nommait chapelle, église, cathédrale ;
Le prix des bâtisseurs, leur paiement le plus beau,
C'était de coucher là leur pierre sépulcrale,
Et de se tailler là l'espace d'un tombeau.

Là, dans ces murs, témoins sacrés de notre histoire,
Toutes les voix de France, au sublime unisson,
Chantaient leurs *Te Deum* de paix, ou de victoire,
Et l'immortel *Credo* de la « Vieille Chanson. »

Là, tous les cœurs battaient dans toutes les poitrines
Pour le même idéal qui fait les peuples grands ;
Au pied du même autel, pour les mêmes doctrines,
Sous le drapeau du Christ, du Christ ami des Français.

Ces temples sont à nous ; là, nos aïeux fidèles
Ont épanché leur âme et ployé leurs genoux ;
Ils ont, pour notre foi, bâti ces citadelles ;
Ils étaient là chez eux ; nous y sommes chez nous.

Dans ces vieux murs, peuplés de nos vieux saints de France,
Partout l'art et la foi se donnaient rendez-vous ;
Le passé, plein de gloire, était plein d'espérance ;
Le passé vit, Chrétiens ; nos temples sont à nous.

II

Mais si nous n'avions plus de bras pour les défendre,
Demain, en ricanant de nos lâches douteurs,
Les voleurs de nos biens voudront nous les revendre :
« Payez ! on ouvrira ! » nous diront ces voleurs.

Payer ? Oh non ! Plutôt des greniers et des granges ;
Et s'ils osent salir nos murs de leurs scellés,
Si des temples en deuil ils expulsent les Anges,
Offrons grenier ou grange aux divins exilés.

Le Dieu que nous servons est né dans une étable ;
Couché dans une crèche en est-il moins puissant ?
Sur le plus humble autel, fait d'une pauvre table,
Ne dit-il pas : « Mangez ma chair, buvez mon sang ! »

L'Eglise notre mère est née aux Catacombes ;
C'est au milieu des morts qu'elle nous enfanta ;
Et c'est là que grandit, dans la nuit, sur des tombes,
L'arbre du Christ, qui plonge au roc du Golgotha.

On peut croire, espérer, pleurer dans une grange ;
Au temps des échafauds, on le faisait jadis ;
On y peut même, hélas ! (quelquefois Dieu se venge !))
Chanter pour ses vainqueurs plus d'un *De Profundis*.

Mais non, dans les vieux murs de tes temples, ô France,
 Nous, tes vrais fils, demain, nous ferons retentir,
 Avec les *Te Deum* de notre délivrance,
 L'humble *Miserere* de notre repentir.

P. V. DELAPORTE.

Bibliographie

— *Traité élémentaire de Physique, rédigé conformément au programme de l'Université Laval*, par l'abbé H. Simard, A.M. et S. T. D., etc. *Deuxième édition*. Ouvrage contenant 361 figures. Québec. 1907.

Ce beau volume de 700 pages in-8° est bien connu dans nos collèges classiques, qui l'ont adopté comme manuel pour l'étude de la physique. Cette deuxième édition nous paraît bien parfaite.

— *Élévations poétiques*, par l'abbé F.-X. Burque. Vol. II. Québec. 1907. Volume in-8°, de 276 pages. En vente chez les libraires, à \$ 1.00 l'ex., franco \$ 1.08.

Cet ouvrage de M. Burque comprend 1. des poésies religieuses ; 2. des poésies sociales ; 3. des poésies patriotiques ; 4. des poésies morales.

Toutes ces poésies sont pleines de pensées ; leur inspiration est généralement très élevée. M. l'abbé Burque, qui a ses idées sur la poésie, n'entend pas en effet qu'elle n'ait à montrer que joli agencement de paroles, où il n'y ait rien pour l'esprit et le cœur. Aussi la lecture des *Élévations poétiques* ne pourra qu'intéresser fortement les gens sérieux. Ce qui est surprenant, c'est que ce poète très grave se livre aussi à la chanson. Il est vrai qu'en ce nouveau domaine c'est le sentiment patriotique qui lui a mis la plume en main.

Et il n'y a pas que des vers dans ce volume. Il s'y trouve aussi beaucoup de pages de bonne prose, où l'auteur développe sa manière de voir sur la poésie, ou explique la genèse de telle ou telle pièce, ou discute et justifie l'à-propos de telle chanson. Tout cela se lit avec intérêt.

Nos félicitations à M. l'abbé Burque, qui sait utiliser de façon si laborieuse les loisirs forcés que lui a faits une santé peu satisfaisante.

— LA CROYANCE RELIGIEUSE ET LES EXIGENCES DE LA VIE CONTEMPORAINE, par l'abbé PH. PONSARD, professeur de philosophie à l'école Massillon. 1 vol. in-16 double couronne, 3 fr. Gabriel Beauchesne & Cie, éditeurs, ancienne Librairie Delhomme et Briguet. Rue de Rennes, 117. Paris (VIe.)

Ce livre est formé par trois séries de conférences faites devant un auditoire d'hommes en l'église Saint-Antoine. En voici la division en ces trois Séries, comprenant chacune cinq conférences :

- 1re Série : La Croyance en Dieu et la Pensée moderne.
2e Série : Le Catholicisme et les Aspirations contemporaines.
3e Série : La Croyance religieuse et la Vie.

Ces conférences forment un ensemble. On s'est préoccupé d'y examiner la croyance religieuse en général, le catholicisme en particulier, dans leurs rapports avec les exigences qui peuvent passer comme les plus représentatives de l'âme contemporaine. Sans prétendre à une universelle solution de problèmes extrêmement complexes, on a abordé les questions les plus agitées. On n'a pas fait un livre de « savant », mais on a tâché d'apporter dans cette étude le plus de clarté et de sincérité possible.

Les auditeurs de Saint-Antoine ont bien voulu se montrer satisfaits de ces conférences : on espère qu'elles seront également bien accueillies du grand public. Elles répondent à l'attente de beaucoup qui se demandent comment concilier les exigences de leur foi avec les progrès de la pensée et de la vie modernes. Elles seront utiles dans les *cercles d'études*, où viennent plus directement se répercuter les échos des discussions du dehors. Elles se recommandent très spécialement aux *Directeurs de collèges* qui savent comment s'accuse chaque jour davantage la crise religieuse chez les jeunes gens.

— o —

La consommation de l'absinthe aboutit au crime ou à la folie. Elle aboutit à la dégénérescence de la race, à l'abaissement d'un pays. On ne combattrà jamais trop ce triple poison moral, intellectuel, et physique.

Dr H. HUARD.

— ❖ —